

Léger redressement de la performance des fonds non monétaires

Depuis le début de l'année, les fonds non monétaires enregistrent une performance négative qui se redresse légèrement en avril (-4,5% après -5,3% en mars). Toutes les catégories de fonds sont concernées, en particulier les fonds obligations dont la performance redevient positive (+0,1% après -0,5% en mars).

La performance annuelle des fonds monétaires, en baisse régulière depuis début 2015, est stable à +0,05%.

Performance annuelle des OPC par catégorie (a)

(en pourcentage, encours en milliards d'euros)

	2013	2014	2015	mars-16	avr.-16	Encours avril-16
FONDS NON MONETAIRES	8,6	5,4	5,1	-5,3	-4,5	1 039
Fonds actions	18,5	6,9	10,0	-10,9	-9,8	282
<i>dont :</i>						
- actions françaises	21,1	2,7	13,9	-7,0	-7,0	23
- actions de pays de la zone euro	22,8	3,2	12,9	-10,6	-9,5	77
- actions de l'UE et internationales	17,2	8,7	9,1	-10,2	-9,2	136
- fonds indiciels (b)	14,0	10,0	5,7	-15,6	-14,1	46
Fonds obligations	0,8	5,1	0,9	-0,5	0,1	247
<i>dont obligations et autres titres de créances libellés en euro</i>	1,5	5,7	0,3	-0,3	0,0	166
Fonds diversifiés	6,1	5,4	3,0	-5,7	-5,0	318
Fonds autres (c)	8,5	3,4	6,5	-1,2	-1,0	192
<i>dont fonds d'épargne salariale</i>	12,8	3,4	6,9	-4,4	-4,0	112
FONDS MONETAIRES	0,21	0,37	0,18	0,05	0,05	351

Source : Banque de France

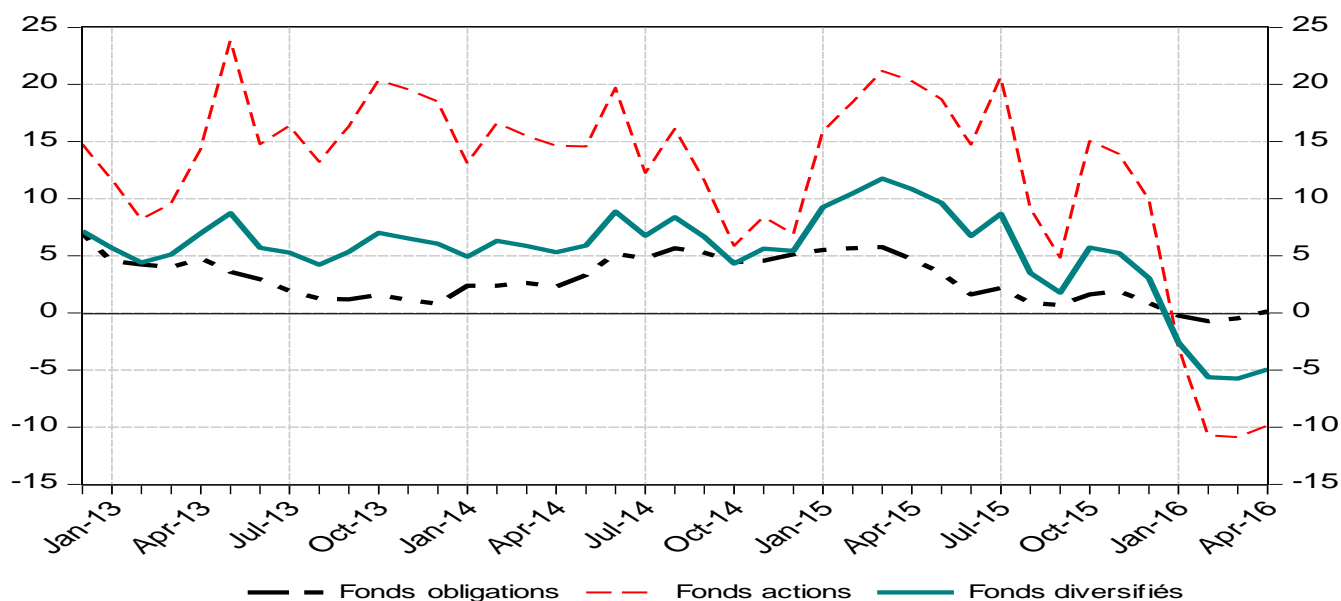
(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

(b) Les fonds indiciels sont aussi nommés ETF (Exchange Trade Fund)

(c) Fonds à formule, fonds de capital investissement, « hedge funds » et fonds d'épargne salariale

Performance annuelle des OPC actions, obligations et diversifiés

En pourcentage

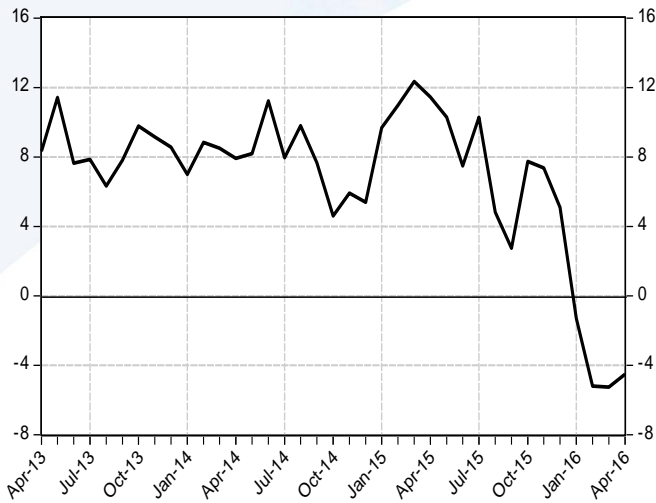


¹ OPC : Organismes de placement collectif

STAT INFO

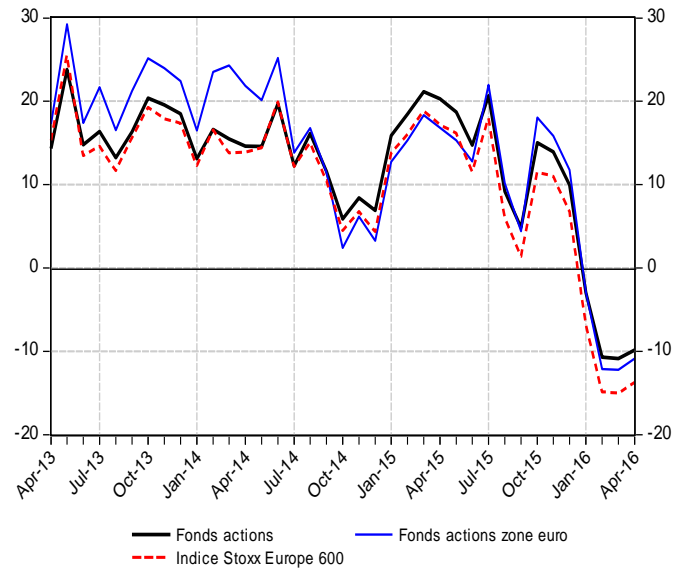
Performance des fonds non monétaires (a)

En pourcentage



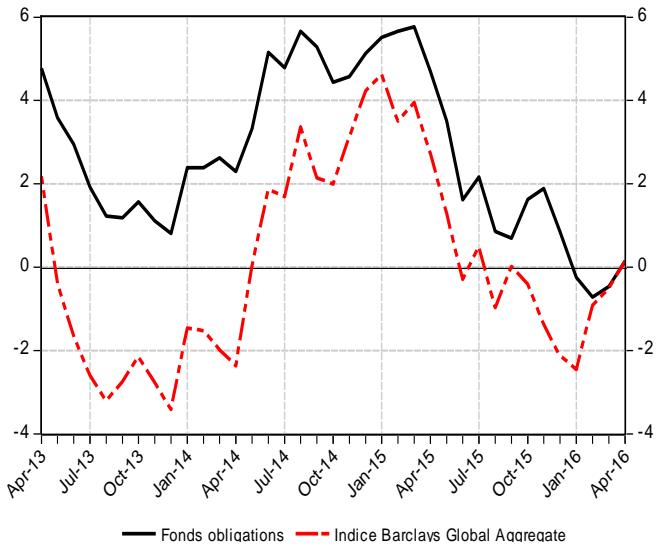
Performance des fonds actions (a)

En pourcentage



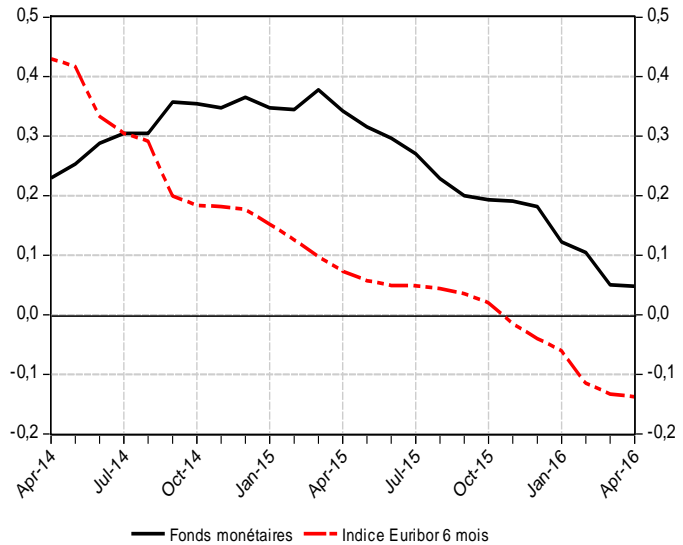
Performance des fonds obligations (a)

En pourcentage



Performance des fonds monétaires (a)

En pourcentage



Source : Banque de France, Barclays

(a) Performance annuelle nette des frais de gestion mais avant déduction des éventuels frais d'entrée et de sortie (cf. méthodologie).

Complément

Les catégories de fonds présentées sous revue sont issues de la nomenclature définie par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). La classification d'un fonds est déterminée en fonction de son exposition réelle aux risques dont le calcul et les seuils sont définis par les instructions AMF n° 2011-19, 2011-20 et 2011-21.

L'indice Stoxx Europe 600 est constitué de 600 entreprises résidentes dans 18 pays européens.

L'indice Barclays est constitué d'obligations souveraines et quasi souveraines ainsi que d'obligations d'entreprises et de titres adossés à des actifs. Il couvre des émissions libellées en 24 devises sur des marchés développés et émergents. L'échéance résiduelle est supérieure à un an et les titres sont notés « investment grade ».

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france